

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE

2^{ème} trimestre

2023/2024

Présents :

Représentants de parents :

Mmes Couboulic, Kehr, Barroso, Floutier, Bourgeois, Herrero, Fontagné, Albri.
Mrs Javelon et Beffara.

Représentants mairie :

Lorine Baudoin et Philippe Faure. (Chargés aux affaires scolaires)
Ryan Longo : directeur des services périscolaires .

Equipe enseignante :

Mmes Barnéoud, Ginier Gillet, Marcelja, Leproux , Souchon et Vincent.

Excusés :

Madame Artigau (Inspectrice de l'éducation nationale)

Retour sur l'évaluation de l'école :

La totalité du rapport sera présenté au 3ème conseil d'école. L'évaluation a été réalisée de janvier à Mars 2024.

Objectif : étayer le prochain projet d'école. Le projet actuel porte sur les thématiques : entraide, coopération et solidarité.

L'équipe d'évaluateurs était composée d'une inspectrice de l'éducation nationale et de deux conseillers pédagogiques.

Ils ont rencontré des représentants de parents, des ATSEM, l'AESH, les élus et la directrice de l'école.
Un rapport d'auto évaluation fait par l'équipe pédagogique leur avait été remis en amont.

Il ressort de l'évaluation, les points suivants (résumé succinct puisque ce dernier sera détaillé lors du troisième conseil)

- Positif :
 - o Ecole ouverte avec une bonne participation des parents dans les classes (partage d'activités dans les classes, matinée découverte...)
 - o Bon travail d'équipe avec des progressions communes, bonne coordination entre les trois niveaux.
 - o Les projets en lien avec la solidarité ont été appréciés.
- A améliorer :
 - o Il se passe énormément de choses, mais manque de formalisation. Il faudrait arriver à avoir un rendu pour l'enfant, les parents et les enseignantes. (l'application Adage pourrait être un excellent support)
 - o La volonté de renforcer la liaison grande section / CP est partagée avec l'école élémentaire. Ce point est en cours d'amélioration.

Sorties scolaires

- 4 classes moyens / grands : cinéma en décembre (Ernest et Célestine)
- Mars : 2 classes moyens / grands pour spectacle Petits Mômes à Vizille : « Etranges étrangers » + pique-nique au parc du Château si le temps le permet.
- Petits : une sortie cinéma est prévue en juin. Une sortie à la ferme de Revel en mai également.
- Sortie fin d'année moyens / grands : peut-être accrobranche Chamrousse en projet
- Sorties Espace Naturel Sensible les 16 et 23 mai pour les 4 classes de MS/GS
-

Projets

- Echanges grande section / CP avec jeux société (avec aide des parents)
- Projet ENS : 16 et 23/05 sortie de proximité pour les 4 classes moyens / grands
- Ecole maternelle : dotation informatique/ projet subventionné à 70% > ENT :
- Le matériel suivant a été octroyé (la mairie a financé les 30%restants)
 - o 4 PC portables / 4 vidéos projecteurs fixes / 23 tablettes
 - o Apprendre à manipuler la tablette
 - o Objectif éducatif et réduction de la fracture numérique
 - o Présentation ENT : doc détaillé joint au CR du Conseil d'école
 - o Détaille l'usage des tablettes
 - o Espace sécurisé et fermé, Id / Mdp
 - o Voir pour une mise en place d'ici la fin d'année ou à la prochaine rentrée d'un ENT qui permettrait une meilleure communication avec les familles et une meilleure traçabilité des parcours élèves.

(Les enseignantes ont bénéficié d'une formation numérique et envisage d'utiliser l'ENT ONE.)

Activités

- Cycle piscine pour les grands à venir : 6 sorties à la piscine du campus
- Cycle Yoga en cours (6 séances par classe) : grâce à la subvention de la commune pour activités culturelles, pour toutes les classes
- Courseton : 08/04
- Carnaval 04/04 (repli 11/04 si mauvais temps) : Le Carnaval n'a pas lieu le « vrai » jour du Carnaval pour essayer de bénéficier d'une météo plus clémente afin que les enfants puissent mettre leur déguisement sans les manteaux.
- Les maternelles iront défiler dans toutes les classes élémentaires le matin et les classes élémentaires viendront tour à tour dans la cour de l'école maternelle pour présenter leurs déguisements.

Les parents trouvent que depuis le covid, le nombre de sorties a baissé, la directrice rappelle que les sorties sont en adéquation avec des projets pédagogiques et s'intègrent dans les apprentissages. Aussi selon les projets elles prennent différentes formes et sont plus ou moins nombreuses.

D'autre part il est rappelé qu'une sortie (activité plus car) revient environ à 450 euros par classe et par sortie, le bus étant très cher désormais, le coût peut être beaucoup plus élevé selon la distance.

QUESTIONS PARENTS ECOLE MATERNELLE

1) Apprentissages spécifiques

- **Quelles mesures l'éducation nationale met-elle en place pour les enfants souffrants de troubles d'apprentissages pour des enfants de maternelle ? Sont-ils détectables à ces âges-là ?**

Le personnel enseignant reçoit des formations « **élèves à besoins éducatifs particuliers** » pour encadrer les enfants qui ont ce type de besoins. De plus en plus d'enfant sont dans cette situation.

Il existe également la maison de l'autonomie pour monter des dossiers pour obtenir des AESH.

Possibilité de mobiliser différents réseaux d'aide : rased, éducation inclusive, maison autonomie pour AESH, référents handicaps, conseillers pédagogiques, psychologue scolaire pour faire des bilans, poser des diagnostics, ATSEM.

Si le dépistage se fait en petite section, l'accompagnement peut se mettre en place au mieux en milieu de moyenne section.

La force de l'équipe : l'entraide entre les 6 enseignantes car une inclusion réussie est celle qui bénéficie au particulier sans nuire au collectif.

Il y a une AESH dans l'école.

2) Evènements/Activités

- **Nous aurions aimé savoir pourquoi le carnaval ne se fait pas le Jour-J à l'école maternelle ?**
Partie de réponse faite lors du conseil d'école du 22 mars 2022 (2eme trimestre 2021-2022) : « ... En maternelle la fête est prévue plus tard, quand il fera plus chaud. Il y a une préparation pédagogique avant l'événement... »
- **Nous aurions souhaité savoir si des activités à l'extérieur de l'école sont prévues d'ici la fin de l'année en maternelle (hors sorties bibliothèque et piscine) ? Des sorties « nature » seraient propices à notre beau cadre de vie et ne nécessitent pas beaucoup de trajets.**
(Voir détail plus haut.)
Des sorties ENS sont à venir ainsi que des sorties extérieures dans l'enceinte de l'école.
Observation de la faune et la flore dans la cour, activités jardinage ...
Des sorties de proximité sont privilégiées car si beaucoup de bus, les enfants profitent moins de la sortie, surtout les plus jeunes.
Rappel du coût du transport élevé. Besoin de parents accompagnateurs.
- **Est-ce que les activités « musique » sont définitivement arrêtées ? Les intervenants de l'année dernière avaient été vraiment appréciés de même que le spectacle...**

Ces activités ne sont pas arrêtées mais différées à l'année prochaine en raison de la disponibilité des intervenants souhaités par les enseignantes (la réservation a déjà été faite pour l'année prochaine).
Le cycle yoga a été proposé pour cette année.
Il restera un montant disponible sur la subvention de la mairie : réflexion en cours pour un ou deux spectacles à présenter aux enfants.
- **Avez-vous réfléchi à la possibilité de mettre en place des projets culturels (théâtre, danse, cirque, sortie au poney club de Vaulnaveys le bas...) ?**

La réflexion se fait en équipe et en lien avec le projet pédagogique. Par exemple, pour le musée de Grenoble, il est très difficile d'avoir un créneau.
Il est rappelé que les sorties sont plus chères depuis le Covid, notamment du fait du coût du transport. Les sorties de proximité sont donc privilégiées.
Chaque année un projet culturel, sportif ou/et artistique commun aux six classes est mis en place.
- **A quelle date est prévu le courseton des GS ?**
Le courseton aura lieu le 08/04/2024.
- **Afin que les parents volontaires puissent s'organiser pour d'accompagner lors de sortie, serait-il possible d'anticiper la demande et la réponse des besoins d'accompagnateurs ? (Sorties bibliothèque, échange avec les CP...)**
L'équipe pédagogique prend note de cette remarque et tentera de communiquer les dates aussitôt que possible pour les sorties à la bibliothèque, à la piscine, ateliers de découverte avec les CP.

Pour la piscine, il faut prioritairement des parents agréés. L'agrément est valable 5 ans.
- Les parents d'élèves sont contents du partenariat école/bibliothèque (les différents projets menés conjointement.)

3) Intervention service de santé

- « l'IREPS/CMS Vizille » sont des services municipaux de santé scolaire à Grenoble. Ils font des interventions dans les écoles, avec des sujets intéressants pour ces tranches d'âges comme hygiène des dents (« quenottes et compagnie »), repas équilibré, sexualité (« mon corps c'est personnel ») et autres... Pensez-vous faire appel à eux pour des éventuelles interventions ?

Réflexion en cours sur intervention PMI « Mon corps, c'est mon corps », association santé bucco-dentaire, sécurité routière, accidents domestiques. Difficulté d'avoir la disponibilité des professionnels. Les parents délégués font remonter le fait qu'ils ont un contact parmi les parents délégués. L'équipe pédagogique prend note de cette proposition. Il faudra vérifier si cette personne a un statut et une formation qui lui permettent d'intervenir dans le cadre scolaire.

4) Don de l'APE

- **Les parents délégués souhaiteraient savoir comment est utilisé le don de l'APE : fournitures scolaires, matériel pour les enfants, jouets, autre ... ?**

Les dons de l'APE ne financent pas les fournitures scolaires. La directrice rappelle le principe de gratuité de l'école publique.

La mairie octroie 36 euros par enfant plus 240 euros par classe pour l'achat des fournitures scolaires.

Les dons peuvent compléter un financement pour un gros équipement type imprimante laser, jeux de cour ...

Les dons servent très souvent à financer tout ou partie des sorties scolaires : transport et activités.

5) Matériel scolaire

- **Une demande avait été faite par les enseignantes de l'école maternelle à la mairie pour sécuriser le matériel de l'école lorsqu'il y a le centre de loisirs (jeux et matériel scolaire...). Qu'en est-il à ce jour ?**

Des réunions mairie / centre de loisirs / directeurs-directrice écoles sont en cours pour avancer sur ce sujet.

Une réflexion est en cours sur les actions à mettre en œuvre : réflexion sur le matériel mutualisable ou non, projets communs, achat au prorata du temps utilisé, rédaction d'une charte de mutualisation....

Il y a déjà eu deux réunions, la troisième aura lieu le 05/04.

Objectif : mise en place avant la fin de l'année scolaire.

QUESTION MAIRIE / PERISCOLAIRE

1) Infrastructures

- **Serait-il possible de réparer les lumières du parvis de l'école ?**

La panne sera réparée dans les jours à venir.

- **Est-il possible de faire un mot dans les cahiers des élèves afin de rappeler aux parents de bien vouloir se garer correctement sur la friche vigne (à l'entrée du parking le long des barrières et stationnement sur le milieu) ?**

La communication a été faite.

2) Remboursements cantine

- **Pourquoi, quand un enfant est malade, les repas de la cantine ne sont pas déduits pour une journée malgré le justificatif médical ?**

Quand cela se passe le mardi ou le vendredi, les services périscolaires ne sont pas sûrs que l'enfant soit rétabli pour les jours suivants. Sauf maladie grave, il est rare qu'une gastro dure plusieurs jours par exemple.

Le repas du premier jour d'absence est facturé à la famille (car impossible d'annuler). Pour le repas à partir du deuxième jour d'absence (et les suivants, le cas échéant, le service périscolaire peut l'annuler et il ne sera pas facturé).

Pour cela, il faut faire la demande en appelant et en envoyant un mail au service périscolaire (pas besoin de certificat médical). Il ne faut pas passer par les enseignantes qui ne gèrent pas ça.

- **Est-il possible d'expliquer comment justifier l'absence (certificat médical ou mail des parents) et si le remboursement se fait à partir du premier jour ou pas ?**

Extrait du règlement intérieur :

Article 3.5 Modalités de paiement :

[...]

En cas d'absence, les prestations seront facturées, sauf si un justificatif d'absence est fourni dans les cas suivants :

- Maladie de l'enfant à partir du 2ème jour consécutif d'absence, les jours où l'enfant est inscrit et sur présentation d'un certificat médical,
- Absence et non remplacement de l'enseignant (à partir du 2ème jour consécutif et sur demande écrite des parents),
- Grève du personnel communal ou de l'enseignant de l'enfant, sauf si la commune met en place un service minimum d'accueil,
- Voyages et sorties scolaires lorsque les repas sont fournis par les parents,
- Désinscription de l'enfant pour situations familiales spécifiques (obsèques, etc.)

Les justificatifs doivent impérativement être fournis avant la fin du mois. La fourniture d'un justificatif hors délai est sans effet rétroactif.

Il faut impérativement envoyer un mail au service périscolaire concerné : restaurant.scolaire@vaulnaveys-le-haut.fr

3) Problèmes techniques Issila

- **Des problèmes avec les inscriptions de la cantine (exemple : inscription qui se supprime alors que l'enfant est bien inscrit). Cela arrive aussi parfois avec la garderie mais plus facile à gérer car possibilité de rectification jusqu'à 7h du matin le jour J.**
Lorsque cela arrive, les parents doivent transmettre le nom des enfants et parents afin d'avoir un cas concret à transmettre au service Issila pour qu'ils puissent traiter informatiquement.

Dans ce cas, il faut faire des captures d'écran systématiquement et les envoyer à Ryan : periscolaire@vaulnaveys-le-haut.fr

Des difficultés avec Issila sont connues. Il y a également des difficultés sur le bus. Beaucoup de créneaux se libèrent le jour J même si les services périscolaires reconnaissent que ce n'est pas pratique.

Un enfant non-inscrit ne peut pas monter dans le bus, même s'il y a de la place.

Il est important d'annuler l'inscription de l'enfant s'il ne prend pas le bus car la capacité du bus est restreinte, ainsi en annulant, cela libère la place pour quelqu'un d'autre.

4) Menus cantine

- **Un enfant se plaint régulièrement des menus de la cantine. Est-ce qu'un nouveau partenaire, plus bio, plus local, serait envisagé pour les repas ?**
*Une commission cantine impliquant la mairie et des parents délégués ont participé au choix du prestataire choisi pour 3 ans +1.
Le prochain prestataire sera choisi dans 2 ans après définition du cahier des charges élaboré par une commission impliquant mairie et parents délégués. Il est demandé s'il sera possible de faire un compte rendu aux parents.*

Une visite est prévue chez le prestataire à Domène avec la Commission Périscolaire des parents délégués au mois d'Avril.

5) Activités sur temps périscolaires

- **Pour quelle école l'activité sportive est proposée : maternelle ou élémentaire ?**
L'activité sportive est aujourd'hui proposée sur l'école élémentaire. D'autres activités sont mises en place et seront testées tout au long de l'année.

- **Plusieurs parents soulignent l'effort réalisé pour mettre en place des activités lors des temps périscolaires : yoga, activités manuelles et remercient encore les services périscolaires pour la gazette.**

6) Changement exceptionnel

- **Comment est-il possible de prévenir un enfant en cas de changement exceptionnel de dernière minute (garderie/sortie au portail) ?**

Si l'enfant est inscrit et qu'on vient finalement le récupérer : signer une décharge de responsabilité auprès du personnel compétent.

Contactez le service le plus rapidement possible par téléphone (+ mail pour trace écrite).

La directrice , présidente de la séance , Vérane Barnéoud

Les secrétaires de séance : mmes Souchon et Bourgeois